



WEBINAIRE R&D

10 octobre 2024

AVERTISSEMENT AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette présentation et le webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 peuvent contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir cette présentation et le webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date de cette présentation et du webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024. Les lecteurs et les spectateurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procèdera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Cette présentation et le webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 sont publiés à des fins d'information uniquement. Les informations qu'ils contiennent ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, cette présentation et le webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 ne constituent pas un conseil en investissement et ne sauraient être traités comme tel. Ils n'ont aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Ils ne sauraient priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document et au cours du webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de cette présentation et/ou du webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance de cette présentation et le webinaire « Recherche et Développement » du 10 octobre 2024 sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.

Plus de

50% des patients

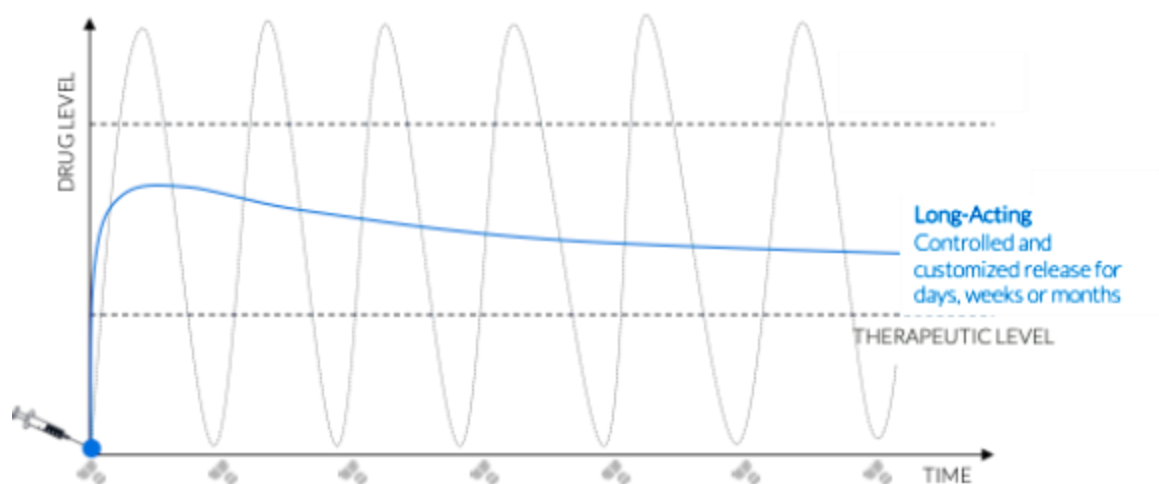
ne prennent pas leur traitement correctement

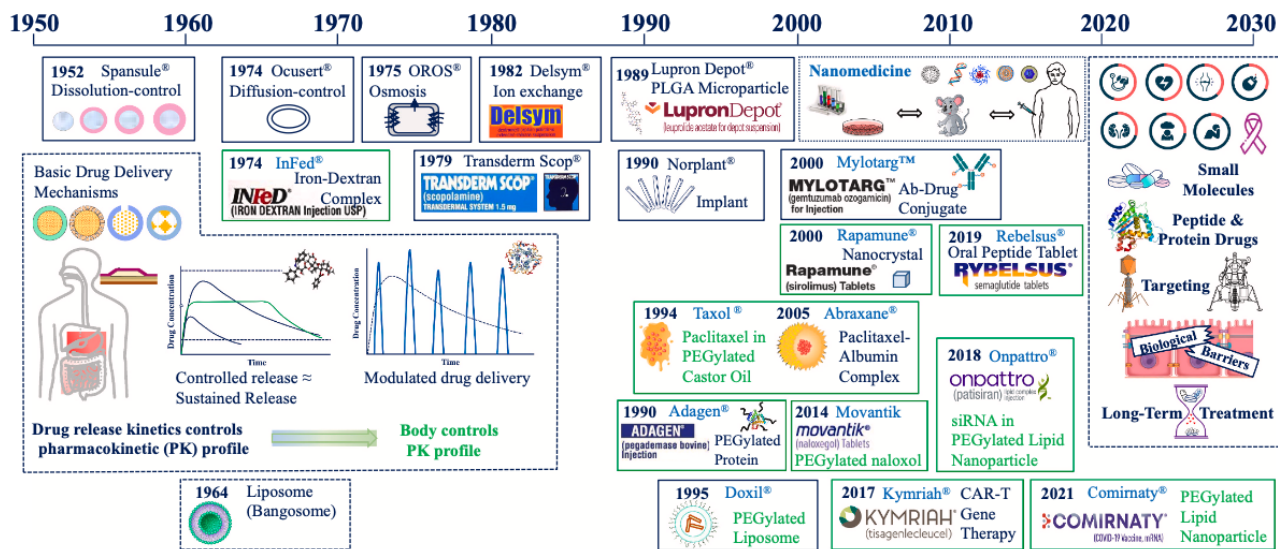
(oubli, inconscience du danger, effets secondaires,
auto-diagnostique, pression sociale, etc.)

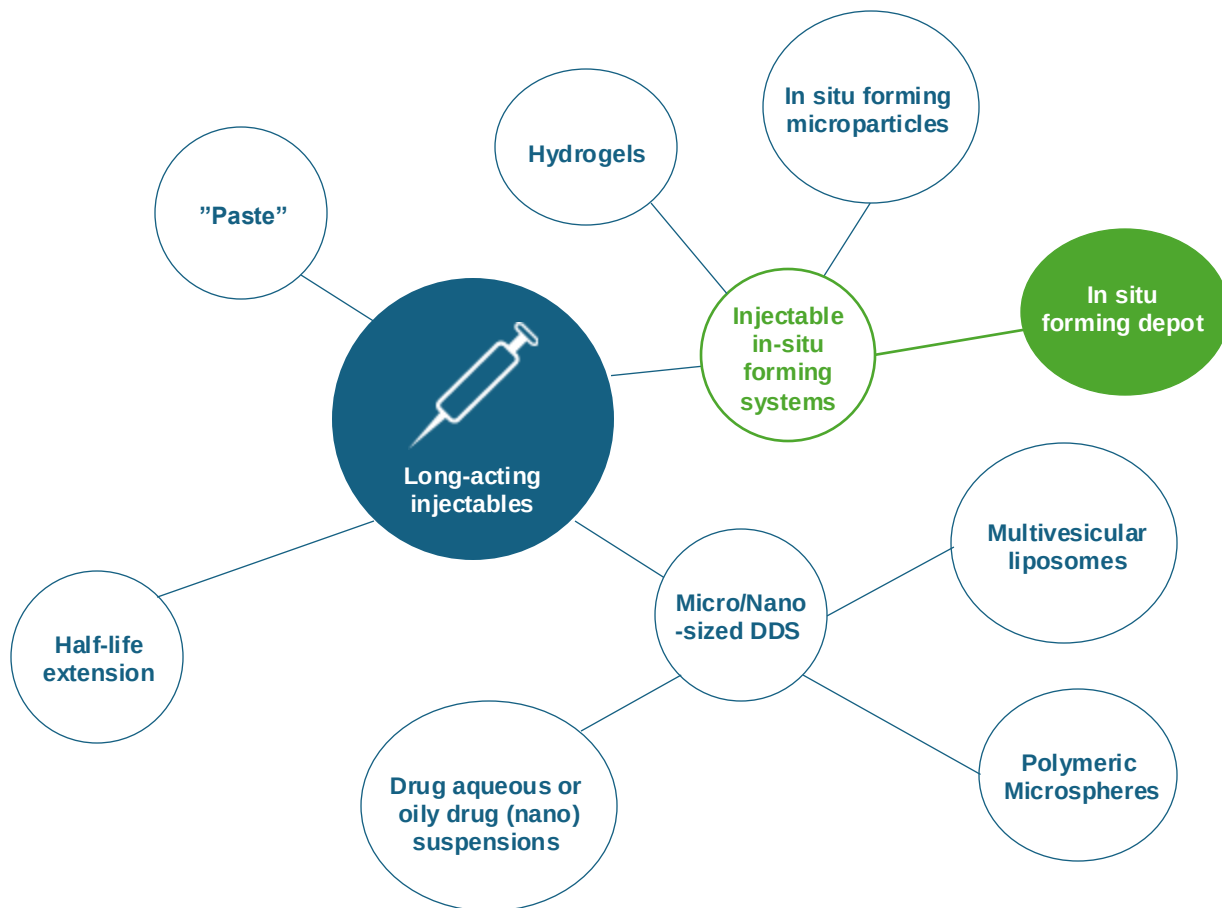
Long-Acting Injectable

Assurer l'observance thérapeutique

**Potentiellement améliorer l'efficacité et
réduire les effets secondaires**

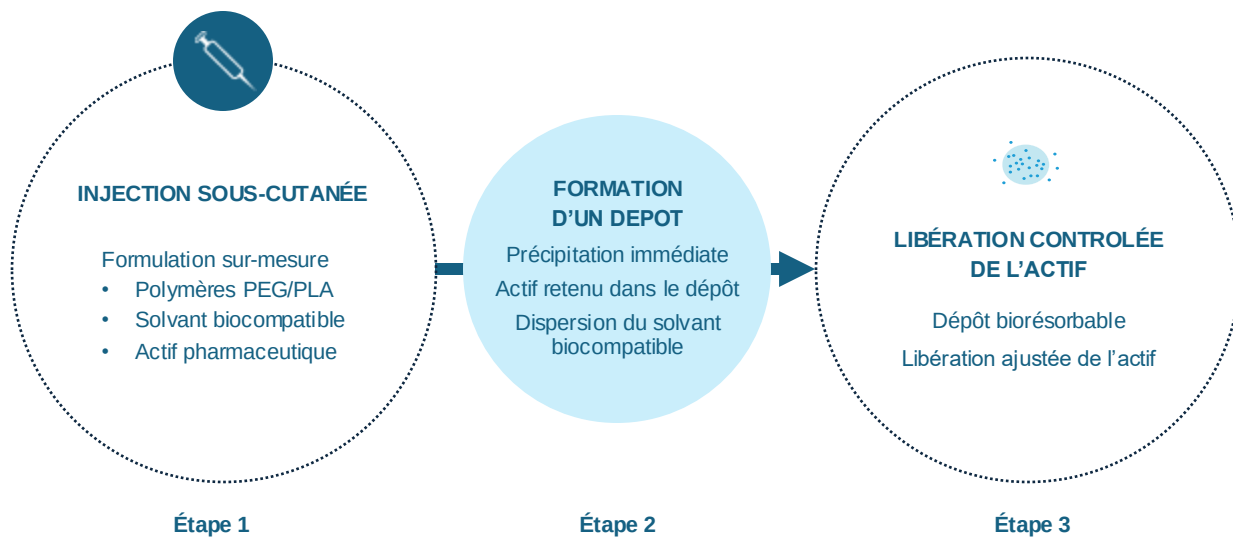








BEPO®

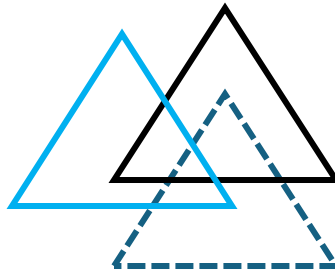


BEPO®

ACTIF PHARMACEUTIQUE

Activité thérapeutique
Petites molécules
Macromolécules possibles

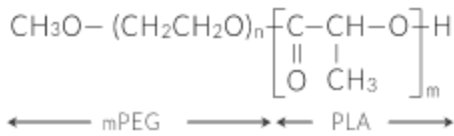
SOLVANT
Excipient approuvé
Injectable



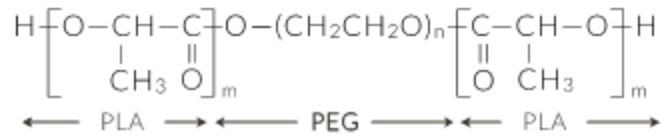
COPOLYMÈRES

Biorésorbable
Libération contrôlée

BEPO®

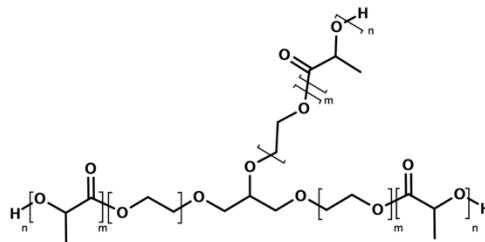


Copolymères di-block



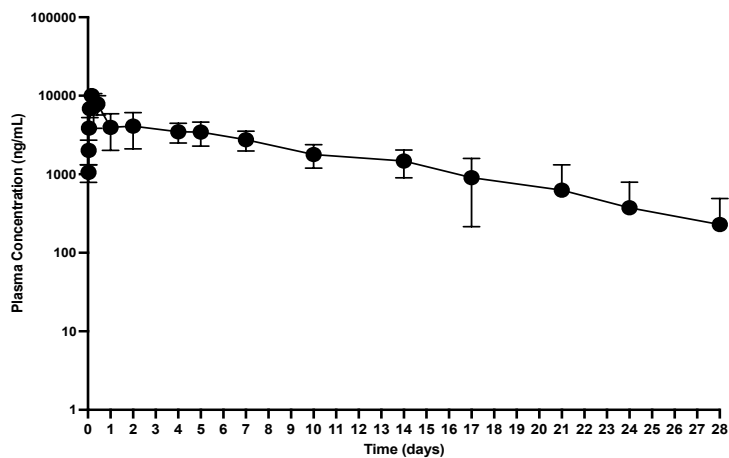
Copolymères tri-block

BEPO® Star

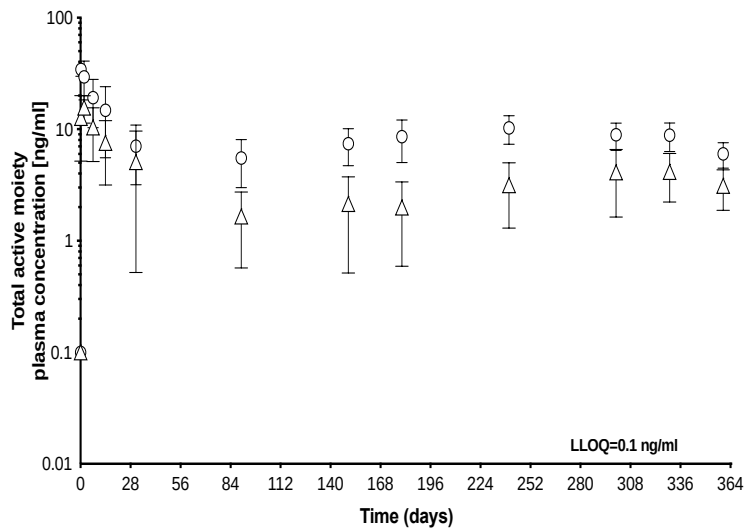


Copolymères en étoile

BEPO®



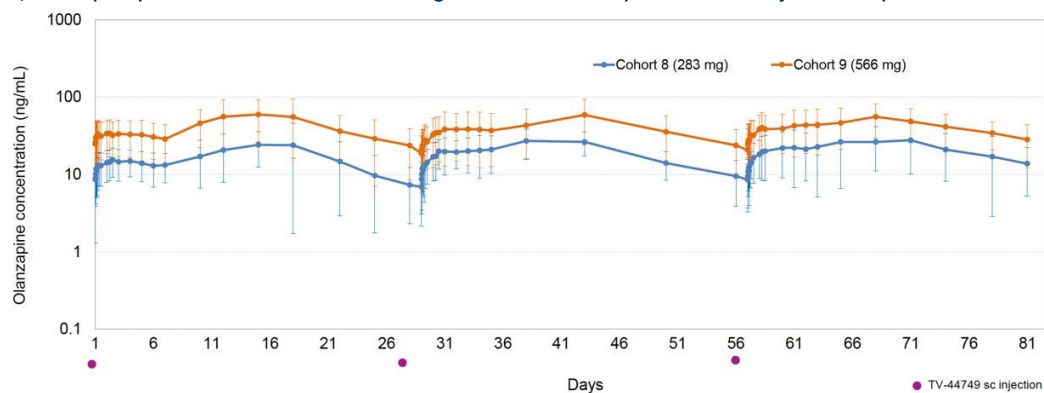
1 mois



1 an

BEPO®

Mean ($\pm$ SD) olanzapine plasma concentrations following three once monthly TV-44749 sc injections in patients with schizophrenia



Multiples injections successives

BEPO®

Prêt à l'emploi / seringue préremplie

Hautes doses possibles

Possibilité de formuler des suspensions

Longue durée de conservation (selon le médicament)

Injection sous-cutanée

Possibilité d'excision

Début d'action immédiatement après l'injection

Administration locale possible (ex: intra-articulaire)

Possibilité de formuler des produits biologiques*

BEPO® Star

Plus de molécules compatibles

Réduction du “burst”

(surdose au moment de l'injection)

Action prolongée

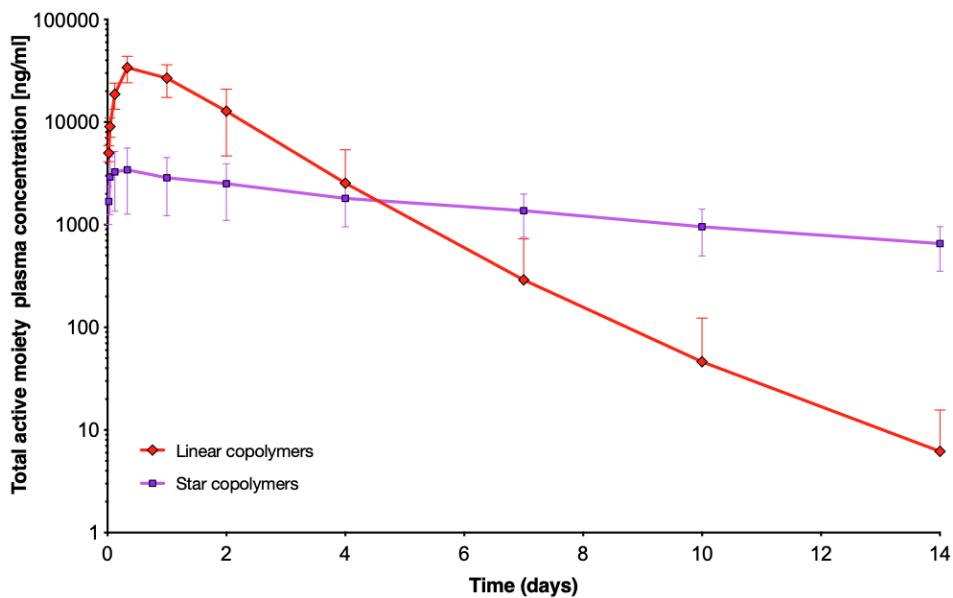
--

Déjà utilisé pour les programmes en développement

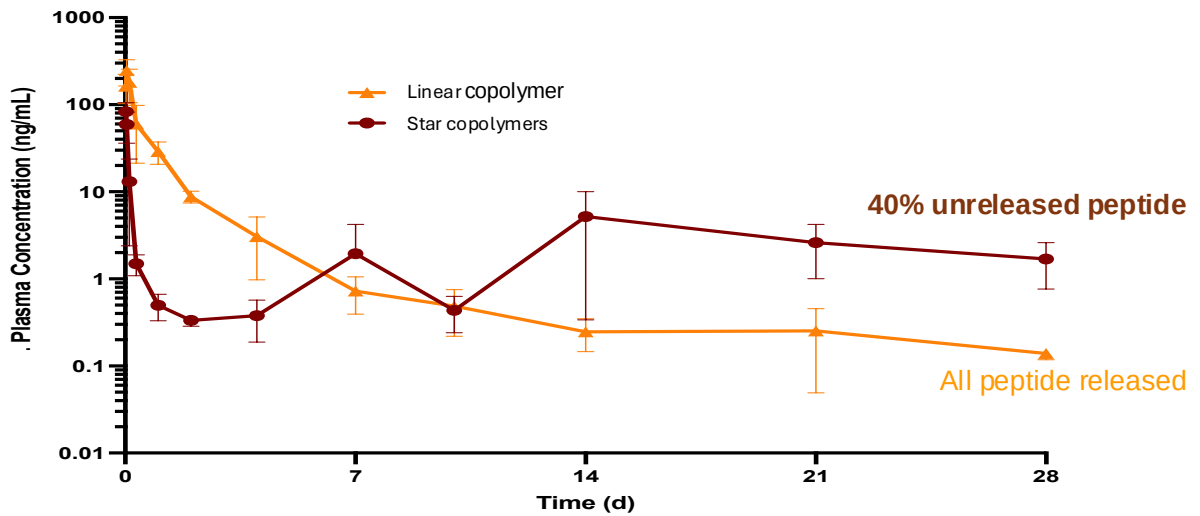
Protection jusqu'en 2040

(en attente de l'obtention définitive)

BEPO® Star



BEPO® Star



BREVETS

Plusieurs couches de protection propres à chaque produit

UZEDY®



Olanzapine LAI



BEPO® STAR devrait assurer une protection primaire jusqu'en 2040 à tous les nouveaux programmes